



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2023

*Date de la convocation 15 Décembre 2023*

*Conseillers en exercice : 11*

*Conseillers présents : 10*

*Conseillers votants : 10*

**Etaient présents** : Francis BOIZUMAULT, Christian PERTUS, Francine CHENU, Laurence BERNARD, Frédéric BOISSINOT, Caroline GERVIER, Alain GUESDON, Jean-Marc THUAU, Sandrine MARTIN, Jean Pierre SEGUIN.

**Etaient absents excusés** : Sonia BLIECK

**Etai(ent) excusé(s) avec pouvoirs** : Néant

**A été nommée Secrétaire de séance** : Laurence BERNARD

L'An deux mil vingt-trois et le vingt décembre à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune d'ANNEPONT, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis BOIZUMAULT.

### **Ordre du jour** :

- **Délibération autorisant le maire à signer la convention avec le département sur la subvention accordée pour l'enfouissement des réseaux télécom**
- **Etude des projets d'investissement 2024**
- **Entretien de la rivière « La Rutelière »**
- **Le point sur la construction du groupe scolaire François Rabelais**
- **Questions diverses**

### **Approbation du procès-verbal de la séance du 09 Novembre 2023**

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et soumet à approbation le procès-verbal de la séance du 09 Novembre 2023.

Après lecture, il n'y a pas eu d'observations. Ce dernier est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

### **Délibération D2023122001 : Délibération autorisant le Maire à signer la convention avec le département sur la subvention accordée pour l'enfouissement des réseaux télécom**

#### **NOMBRE DE MEMBRES**

**Afférents au conseil : 11**

**En exercice : 11**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt décembre à 20 H 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

**Présents : 10** à la mairie, sous la présidence de Monsieur BOIZUMAULT  
**Votants : 10** Francis, Maire.  
**Nombre de suffrages exprimés :** PRESENTS : M. BOIZUMAULT Francis, M. PERTUS Christian,  
**Pour : 10** Mme CHENU Francine, Mme MARTIN Sandrine, M. BOISSINOT  
**Contre : 0** Frédéric, M. THUAU Jean-Marc, M. GUESDON Alain, M. SEGUIN  
**Abstention : 0** Jean-Pierre, Mme GERVIER Caroline, Mme BERNARD Laurence  
**DATE DE CONVOCATION :** ABSENTE EXCUSEE : Mme BLIECK Sonia  
**15/12/2023** Mme Laurence BERNARD a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le Département de la Charente-Maritime a accordé à la commune une subvention de 53 507 € pour les travaux de mise en souterrain des réseaux de télécommunications. Cette subvention est accordée au titre du Fonds d'aide à la revitalisation des petites communes. A cet effet une convention doit être signée entre le Département et la commune afin de définir les modalités de versement de cette subvention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le maire à signer ladite convention avec le Département.

### Etude des projets d'investissements 2024

Concernant la rénovation des bâtiments acquis par la mairie :

- L'architecte est mandaté (A40), il est en possession des documents réalisés par la commune (relevé topographique, plan intérieur et plan de façade)
- L'état des lieux est réalisé ainsi que le chiffrage prévisionnel
- Le début des travaux est prévu en septembre

Travaux à engager :

- Salle polyvalente : afin d'aménager les pourtours de la salle polyvalente différents travaux sont à réaliser :
  - 600m<sup>2</sup> d'engazonnement
  - Reprofiler la pente pour permettre un meilleur accès avec insertion d'une grille d'évacuation des eaux
  - Installation de l'éclairage public tout le long du chemin d'accès ainsi qu'au terrain de boules
 Les travaux seront réalisés après étude de différents devis.
- Aire de jeux et parcours de santé :
  - 2 sociétés ont répondu à notre demande
  - Une demande de devis va être réalisée pour l'installation d'un babyfoot extérieur
  - Les subventions attendues à l'heure actuelle sont de 35% pour le parcours de santé et de 55% pour l'aire de jeux.
- Remplacement de la haie longeant la départementale à la hauteur du parking.
- Circuits de randonnées : différents parcours sont à l'étude.
- La mise en place de feux « intelligents » est fortement envisagée.

### Entretien de la rivière « La Rutelière »

Un état des lieux concernant la rivière va être effectué afin d'évaluer les travaux à réaliser pour le nettoyage.

Le rapport sera ensuite envoyé au SYMBA et en fonction de leur réponse, la commune prendra toutes dispositions afin de remédier aux inondations qui ont perturbé particulièrement l'accès aux hameaux de la Gravette et Beaulieu (le montant des travaux sera prévu au budget 2024).

### Le point sur la construction du groupe scolaire François Rabelais

- L'appel d'offres sera lancé en début janvier
- Les travaux pourraient débuter première quinzaine d'avril
- Monsieur le Maire fait un rappel de l'historique concernant les différentes étapes du projet
- Présentation de quelques photos virtuelles du groupe scolaire
- Le financement est acté sous la forme de 3 tranches
- Les subventions état/département sont évaluées de 65% à 70 %.

### Préparation des colis de Noël des aînés

Chaque conseiller municipal reçoit les colis à distribuer dans son secteur, aux habitants de la commune âgés de plus de 70 ans.

Le bulletin municipal 2024 est également réparti entre les conseillers.

### Questions diverses

- La mairie a reçu une demande d'un habitant de la commune concernant une exonération de la *Taxe Foncière Non Bâti* pour les zones humides comme la loi le permet. Après discussion et explications, le conseil municipal à l'unanimité donne un avis négatif à cette demande d'exonération.
- Une réunion spécifique concernant la restitution de l'enquête « zones humides » de la commune sera programmée début 2024.

**La séance est levée à 00h00**

**Le Maire,  
Monsieur Francis BOIZUMAULT**



**La secrétaire de séance,  
Madame Laurence BERNARD**



